

Mémoire de Mme Dorys Chabot sur le projet de tramway de la Ville de Québec

Bureau d'Audience Publique en Environnement

Juillet 2020

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

PARTIE 1 COTE D ABRAHAM

1.1 Mise en contexte travaux

1.2 Avis de Mise en garde

1.3 Publication et conséquences

1.4 Changement tracé

PARTIE 2 LES ARBRES

2.1 Document AECOM

2.2 Demandes au bureau du tramway

2.3 UNESCO et Pétition

2.4 Appuis des environmentalistes

2.5 Inscription au BAPE

2.6 Bienfaits des Arbres

2.7 Faucon Émérillon

PARTIE 3 EXPROPRIATION ET 22 BATIMENTS PATRIMONIAUX

3.1 Appel du 15 mai 2020

3.2 Les 22 Bâtiments Patrimoniaux

3.3 Expropriation –compensation-perte de valeur

PARTIE 4 DÉMOCRATIE ET RECHERCHES

4.1 Référendum

4.2 AECOM

4.3 Conseils de Ville et intimidation

PARTIE 5 PISTE DE SOLUTIONS

5.1 Objectif ZÉRO

5.2 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE TRANSPORT

5.2.1- MISE EN CONTEXTE DE LA PROBLÉMATIQUE

5.2.2- ORIENTATION DES TRANSPORTS URBAINS NORD-AMÉRICAINS

5.2.3- LES INTERVALLES DU TRAMWAY

5.2.4- LES BUS À DEUX ÉTAGES

CONCLUSION

AVANT –PROPOS

Ce mémoire est écrit de façon narrative décrivant le déroulement des évènements et les questionnements en contexte avec le projet du futur tramway de Québec.

Je ne suis qu'une simple citoyenne propriétaire de trois immeubles dans le Ville de Québec depuis environ 28 ans et qui paie 35 869.02\$ de taxes municipales annuellement.

INTRODUCTION

Le projet du futur tramway de Québec a été présenté après les dernières élections municipales. Le Maire gagnant ,M.Régis Labeaume ,malgré qu'il dénigrait son adversaire , Mme Anne Guérette , qui présentait ce projet et est arrivée 3^e à la dernière élection , avait subitement changé d'idée après sa victoire.

Qui plus est, il affirme actuellement que le projet est bien ficelé puisque son équipe y travaille depuis 10 ans ?

En tant que citoyenne, cette contradiction amène un questionnement mais dans le tourbillon de la vie, nous verrons bien ce que la Ville présentera et sûrement que nous aurons à nous prononcer plus tard, espérons-le.

PARTIE 1 COTE D ABRAHAM

1.1 Mise en contexte

Même si les faits se rapportant au tramway se déroulent cette année, je dois vous mettre en contexte les faits suivants :

Il y a quatre ans, un employé de la Ville m'appelle pour me dire que de l'eau coule dans la falaise derrière mon immeuble sur Côte D Abraham et qu'il doit vérifier si les tuyaux coulent dans le vide sanitaire de celui-ci. Je lui réponds que rien ne coule dans mon immeuble mais je vais quand même lui ouvrir pour qu'il constate de lui-même. Sur les lieux, il constate qu'il n'y a pas d'eau et me dit qu'il va poursuivre ses recherches ailleurs.

Un an plus tard, soit il y a trois ans, même scénario : un employé de la Ville m'appelle pour me dire que l'eau coule dans la falaise derrière mon immeuble et qu'il doit vérifier les tuyaux dans le vide sanitaire de mon immeuble. Je vais lui ouvrir mais lui mentionne : « Etes vous en train de me dire que cela fait un an que vous cherchez et n'avez toujours pas trouvé ? »

Pas de réponse de l'intervenant, il constate qu'il n'y a pas d'eau de mon immeuble et quitte.

De plus, un morceau de pierre ayant glissé dans la falaise est observé, la sécurité de la Ville a dépêché quelqu'un pour vérifier et tout était ok selon lui.(rapport MSP MTQ)

L'année dernière, la dalle derrière mon immeuble a basculé sérieusement, ayant été minée en dessous de la terre causé par lessivage et l'érosion par l'eau et s'est fracturée.

J'ai dépêché un ingénieur en sols et roc qui a supervisé de gros travaux d'attachement et de stabilisation du bâtiment, qui menaçait de tomber dans la falaise, ainsi qu'une pillasse de soutien dans la falaise.(voir pièce jointe Mémo de la Visite du MAI2019)

Les travaux se sont déroulés de mai à novembre 2019 , supervisés par le Ministère de la Sécurité Civile(que je remercie grandement de leur soutien),et ne sont toujours pas terminés car nous sommes toujours en attente de travaux de la Ville, soit refaire les trottoirs qui sont en pente inversée (le sous –traitant ayant fait les travaux n’a pas été vérifié avant d’être payé ? ils sont donc à refaire correctement) ,puisque les eaux des rues parallèles supérieures ne sont pas captées par les grilles dans l’asphalte(puisards) et s’écoulent sur Côte d Abraham s’ajoutant à l’eau qui coule toujours dans la falaise .

N’ayant toujours pas de nouvelles de la Ville ce printemps pour l’écoulement de l’eau dans la falaise, j’ai procédé à des prélèvements de cette eau et les résultats indiquent qu’elle contient des coliformes fécaux et E-Coli .Je suis toujours en attente d’actions correctives de la Ville pour régler cette affaire.

Autres situations décrivant la gestion que je juge déficiente de la Ville :

-Octobre 2019 : nous devons refaire les égouts et entrée d’eau d’un immeuble sur Cote-Gignac, l’entrée d’eau de la Ville se brise malgré que l’ouvrier ai dégagé la terre à la main avec une petite pelle. Les gens de la Ville arrivent et un superviseur menace de poursuivre l’entrepreneur à qui il reproche d’avoir brisée l’entrée d’eau avec sa pépîne.

Étant témoin de la scène , je m’adresse au superviseur de la Ville l’invitant à baisser le ton et lui dis que ce n’est pas vrai : l’ouvrier n’a pas utiliser la pépîne pour enlever la terre ,il l’a fait manuellement et j’ajoute que je peux être assermentée et aller en témoigner ; et qui plus est ,je lui demande pourquoi cette entrée d’eau s’effrite à main d’homme et est en plomb, alors que la rue a été refaite l’année précédente ?

Il me répond « que c’est une décision politique ça madame » .Je lui demande « qu’est ce que ça veut dire ? » Il monte dans son camion et quitte.

-Novembre 2019 : je vais faire une visite d'un appartement neuf et libre sur la rue Preston. J'arrive quelques minutes avant pour ouvrir les lumières et constate que des excréments garnissent le plancher. Un refoulement d'égout alors que le bâtiment a été refait ?

Je contacte l'entrepreneur qui a fait les travaux et il vient avec un plombier. Ces derniers constatent avec une caméra que les égouts sont bouchés dans la rue avec des racines mais le « punch » est que les tuyaux sont en grès. Combien de fois la rue a-t-elle été refaite depuis 50-60 ans et les tuyaux n'ont pas été changés ?

La Ville a payé la décontamination et les travaux intérieurs, le propriétaire a perdu des mois de loyer, beaucoup de frais collatéraux.

https://www.lesoleil.com/actualite/quebec-insolite-les-trottoirs-de-lavenue-royale-video-7fa5ecc2f7ad12576eaafedc90b9e686?utm_source=dvr.it&utm_medium=facebook&fbclid=IwAR0gFdKQsULrfg7MgNKZt8DrupGTLlFtgXhe5YkVu67BGZqa9RX5nCLx8oU

1.2 AVIS DE MISE EN GARDE

À l'été 2019, suite au dépôt du tracé du tramway qui devait passer sur Côte D'Abraham, M. Claude Duplessis, ingénieur responsable des travaux de mon immeuble sur Côte D'Abraham, était inquiet des vibrations possibles lors de la construction pouvant affecter les travaux de stabilisation réalisés.

Mais, coup de théâtre, c'est un tunnel qui passera sur Côte D Abraham. Il m'explique les dangers potentiels que de tels travaux auraient sur ma propriété, qui heureusement est attachée, et possible sur les propriétés voisines .

Nous convenons qu'il prépare un avis de Mise en Garde (voir pièce jointe) afin d'aviser Mme Geneviève Guilbault du Ministère de la Sécurité Publique et M .François Bonnardel au Transport du gouvernement provincial (signifié aux deux le 3 mars 2020 par huissier) ainsi que la Ville de Québec.

Survient le confinement et suite à cela, en mai 2020, malgré l'avis de Mise en Garde ,le tunnel persiste à se situer sur Cote D Abraham.

1.3 PUBLICATIONS ET CONSÉQUENCES

Un journaliste, Jean-Luc Lavallée, fait un reportage

<https://www.journaldequebec.com/2020/05/19/tunnel-du-tramway-risque--tres-eleve--pour-des-edifices-de-la-cote-dabraham>

Mais le Maire Labeaume minimise allant jusqu'à dire que j ai payé l'ingénieur pour écrire cela et que c'est des inquiétudes inutileset il ajoute même : « nos gens vont la sécuriser » ce qui est totalement faux : aucun appel, aucun e-mail, aucun rapport d expertise.(Voir section 4.3)

<https://www.journaldequebec.com/2020/05/19/tunnel-du-tramway-labeaume-assure-quaucun-immeuble-ne-va-secrouler-dans-la-cote-dabraham>

Pourquoi laisser croire en conférence de presse que j'ai dicté quoi dire à l'ingénieur discréditant celui-ci ? Nous n'avons fait que notre devoir de citoyens afin de protéger du danger mes voisins.

(Claude Duplessis ing. Claude Duplessis, ing.Ingénieur senior avec plus de 26 ans d'expérience dans l'industrie minière. M. Duplessis a une large expérience dans l'estimation des ressources minérales, la modélisation de gisement, audit des ressources et études géotechniques. Il a travaillé dans des projets pluridisciplinaires dans plusieurs pays (Canada, Colombie, Mexique, Guyane française, Mali, Maroc, Algérie, Ghana, Congo, Burundi, Chile, Pérou, Inde, Arabie Saoudite)

Les jours suivant ces parutions, un matin, dans mon propre stationnement de ma résidence, mon pare-brise est cassé et mes fleurs suspendues sur ma galerie éventrées.

Heureusement, dès le 21 mai 2020 une ingénieure, Mme Sonia Graveline, est mandatée par le Ministère de la Sécurité Civile et fera les vérifications via la propriété de ma voisine du bas sur St-Vallier.

Lorsque je parle à Mme Graveline pour lui dire de faire attention lors de ses expertises que la vase dans la falaise causé par l'écoulement de l'eau est contaminée de coliformes fécaux et E-Coli , je lui demande : « vous travaillez pour le Ministère de la Sécurité Civile ? » ,elle me répond oui et j'ajoute que j'ai vu sur internet qu'elle travaille aussi pour le tramway , elle hésite et me dit qu'elle est consultante pour le tramway .

1.3 CHANGEMENT DE TRACÉ

Vendredi le 19 juin 2020, un journaliste me contacte pour me demander si je suis contente du changement du tracé du tunnel qui ne passe plus sur Côte d'Abraham . Je suis surprise car je n'ai pas été invitée parmi les 1600 citoyens convoqués à la rencontre de la veille et c'est lui qui m'en informe.

<https://www.journaldequebec.com/2020/06/18/un-trace-modifie-sous-saint-jean-baptiste>

Le journaliste m'informe qu'il a posé deux fois la question au Maire si c'était à cause des dangers soulevés par l'avis de mise en garde que le tunnel était changé de tracé, ce dernier affirme que non.

PARTIE 2 LES ARBRES

2.1 Document AECOM

En février 2020, je parcours le Rapport de faisabilité d AECOM (voir pièce jointe) et je note à la page 45 un tableau indiquant que 610 Arbres seraient coupés sur le tracé du tramway .

<http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1193262.pdf>

2.2 DEMANDES AU BUREAU DU TRAMWAY

Ayant une autre propriété sur René Lévesque, je contacte le bureau du tramway pour savoir si les Arbres sur René Lévesque font partie du 610 Arbres qui seront abattus.

On me répond que l'on va vérifier et me revenir. On me revient avec la réponse suivante : « on ne trouve pas où j'aurais pu voir cela »

Je réitère, dans votre propre rapport d AECOM à la page 45 dans le milieu du tableau.

Suite à de nombreux appels, je leur demande de me donner le nom de la personne qui a compté les Arbres, je vais m'arranger avec lui ou elle.

Réponse du bureau du tramway : « on ne sait pas qui aurait compté les Arbres, mais nous continuons à chercher »

Et la valse des réponses évasives continue jusqu'en juin : « Nous avons trois rapports en main , nous ne savons pas lequel »

Même si je répond : « si ce n est pas dans le premier à la page 45 , regardez dans le 2^e , sinon dans le 3^e »

Toujours la même réponse : « on continue à chercher et vous revient... »
(Voir E –mail joint)

2.3 UNESCO ET PÉTITION

N'ayant toujours pas de réponse en mai, et on me dit qu'on cherche à temps plein l'information, je décide donc de vérifier quels sont les critères d'admissibilité pour la protection de l'UNESCO.

À l'article 11 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et **naturel**, je retrouve : Le Comité établit, met à jour et diffuse, chaque fois que les circonstances l'exigent, sous le nom de « [Liste du patrimoine mondial en péril](#) », une liste des biens figurant sur la liste du patrimoine mondial pour la sauvegarde desquels de grands travaux sont nécessaires et pour lesquels une assistance a été demandée aux termes de la présente convention. Cette liste contient une estimation du coût des opérations. Ne peuvent figurer sur cette liste que des biens du patrimoine culturel et naturel qui sont menacés de dangers graves et précis, tels que la menace de disparition due à une dégradation accélérée, **à des projets de grands travaux publics ou privés**, au rapide développement urbain et touristique ; la destruction due à des changements d'utilisation ou de propriété de la terre ; les altérations profondes dues à une cause inconnue ; l'abandon pour des raisons quelconques ; un conflit armé venant ou menaçant d'éclater ; les calamités et cataclysmes, grands incendies, séismes, glissements de terrain ; les éruptions volcaniques ; la modification du niveau des eaux, les inondations, les raz-de-marée. **Le Comité peut, à tout moment, en cas d'urgence, procéder à une nouvelle inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril et donner à cette inscription une diffusion immédiate.**

Ainsi, j'écris donc à l'UNESCO le 17 mai 2020 pour en faire la demande ainsi que pour la protection de mon immeuble sur Côte D'Abraham qui est dans le périmètre et y ajouter les Arbres Exceptionnels de la Haute Ville. (Mon immeuble sur Cote D'Abraham est patrimonial -ainsi que les immeubles voisins –et risquait de tomber dans la falaise si le dynamitage s'effectuait devant ma propriété par le passage du tunnel et en mai le tunnel passait toujours sur Côte D'Abraham).

De plus, n'ayant pas plus de réponses du bureau du tramway en juin, j'ai mis en ligne une pétition, depuis le 20 juin 2020 qui a récolté plus de 6000 signatures s'opposant à la coupe de ces Arbres.

<https://www.change.org/Sauvons610ARBRES-Tramway>

Ci-joint la liste des signataires virtuelle et j'y joindrai les listes manuelles faites par des citoyens.

Je m'engage à vous fournir la liste à jour de ces signatures maintenant et à votre demande au fur et à mesure du processus jusqu'en novembre et/ou remise de votre rapport aux ministres.

J'ai demandé à un photographe de les photographier et j'ai pris des mesures de 8-10-13-15 pieds de circonférences (voir photos jointes)

2.4 APPUIS DES ENVIRONNEMENTALISTES

Afin de m'appuyer dans ma pétition, je contacte des gens soutenant l'environnement dont EQUITERRE à Montréal.

L'homme qui me répond me dit oui, je vais vous donner le nom de la personne qui pourrait vous aider à Québec, elle est présidente de **j'ai ma passe de tramway**voici son cellulaire

Je suis estomaquée ! Comment des gens supposés protéger la Nature acceptent de faire couper ces Magnifiques Arbres !?!?

Je ne comprends plus rien !

Suite à des recherches je comprends que la Ville a placé des environmentalistes dans le projet pour promouvoir le virage VERT (c'est très vendeur !) et créer un climat d'acceptabilité social des citoyens, ceux-ci se fiant que les environmentalistes veillent au grain.

Par le fait même et créant deux clans : les POUR le tramway, les gens ouverts au transport collectif et à l'écologie et les CONTRE, ceux qui posent des questions et qui se promène en gros 4x4 et qui polluent ! Ce qui est complètement FAUX, je me questionne sur la sécurité (Référence Côte D'Abraham) et sur la coupe des Arbres et j'ai une auto électrique et le seul gaz carbonique que j'émetts vient de mes 2 petits poumons !

Les journalistes aussi posent que cette question : êtes-vous pour ou contre le tramway, sans voir la stratégie derrière ! Il FAUT être dans l'un ou l'autre des clans : impossible d'être en réflexion ! !

Je constate aussi le plan ci-joint qui m'éclaire grandement.(voir pièce jointe)

De plus, lorsque j'ai distribué ma pétition porte par porte sur René Lévesque de l'Université Laval à la rue Cartier, personne ne savait que les Arbres seraient coupés ! Ceux qui étaient pour le tramway étaient mécontents de l'apprendre et avaient l'impression d'avoir été floués.

Je pensais avoir compris alors pourquoi depuis 5 mois l'information m'était cachée ! Mais pas autant que lors des auditions du BAPE !

2.5 INSCRIPTION AU BAPE

En juin, je n'ai toujours pas l'information du bureau du tramway si les Arbres sur René Lévesque seront du nombre des 610 Arbres, je décide donc de m'inscrire au BAPE pour pouvoir enfin poser ma question à quelqu'un qui, enfin, saurait me répondre. Même si j'ai posé ma question le mardi, ce n'est que le vendredi suivant que j'ai appris que ce serait 1701 Arbres et que les Boisés de la Chaudière et de l'Université passeraient sous la tronçonneuse.

Enfin la vérité est sortie ! WOW ! Dans mon âme et conscience, aucune Nation ayant un code d'éthique environnementale n'aurait même pensé à couper des Arbres de cette envergure !

Les jours suivants, après une entrevue d'un reportage de Radio Canada sur les 1701 Arbres, encore une fois mes fleurs sur ma galerie ont été éventrées

<https://www.facebook.com/iciquebec/videos/1353647908157732/UzpfSTE1MDU2NDkxNDY6MTAyMjMwNjY5NTkzMzE0ODE/>

2.6 BIENFAITS DES ARBRES

Cette nouvelle est donc catastrophique car ces Arbres apportent aux citoyens de l'oxygène, diminuent l'effet des gaz à effet de serre, abaisse la température du secteur en plus de leur Beauté UNIQUE (j'ai choisi ce secteur ainsi que plusieurs résidents qui me l'ont dit justement pour ces raisons et payé plus cher pour ces raisons) et il est prouvé scientifiquement que la santé des gens qui vivent près des Arbres est meilleure <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/la-nature-selon-boucar/segments/entrevue/124112/francois-reeves-cardiologue-foret-bois-nature-bienfaits-shinrin-yoku>

Les pouvoirs cachés des Arbres <https://www.youtube.com/watch?v=1y7yLflzYBQ>

L'auteur de la Vie Secrète des Arbres mentionnent Il y a un Wood Wide Web comme il y a un World Wide Web ! Par leurs racines, mais aussi par leurs feuilles et par le pollen qu'ils émettent, bouleaux, épinettes, sapins, érables, pins ou trembles communiquent entre eux. C'est du moins l'une des étonnantes constatations du garde forestier Peter Wohlleben, dont le livre sensible et plein d'intuition nous révèle un monde bien caché. Étant donné que l'évolution nous a très tôt coupés du monde végétal, il nous est aujourd'hui plus difficile de comprendre les plantes que les animaux. L'auteur nous invite à renouer avec nos forêts anciennes où pullule une vie très mal connue. Il nous apprend que les arbres possèdent un sens du goût, s'entraident, respirent, réussissent à vivre des centaines, voire des milliers d'années... La vie secrète des arbres change notre façon de voir les forêts. « **On ne peut plus les abattre sans réfléchir et ravager leur environnement en lançant des bulldozers à l'assaut des sous-bois** », soutient Peter Wohlleben.

L intelligence des Arbres

Par Francis Hallé https://www.youtube.com/watch?v=EKkh_G751AQ

Les bains de Forêts

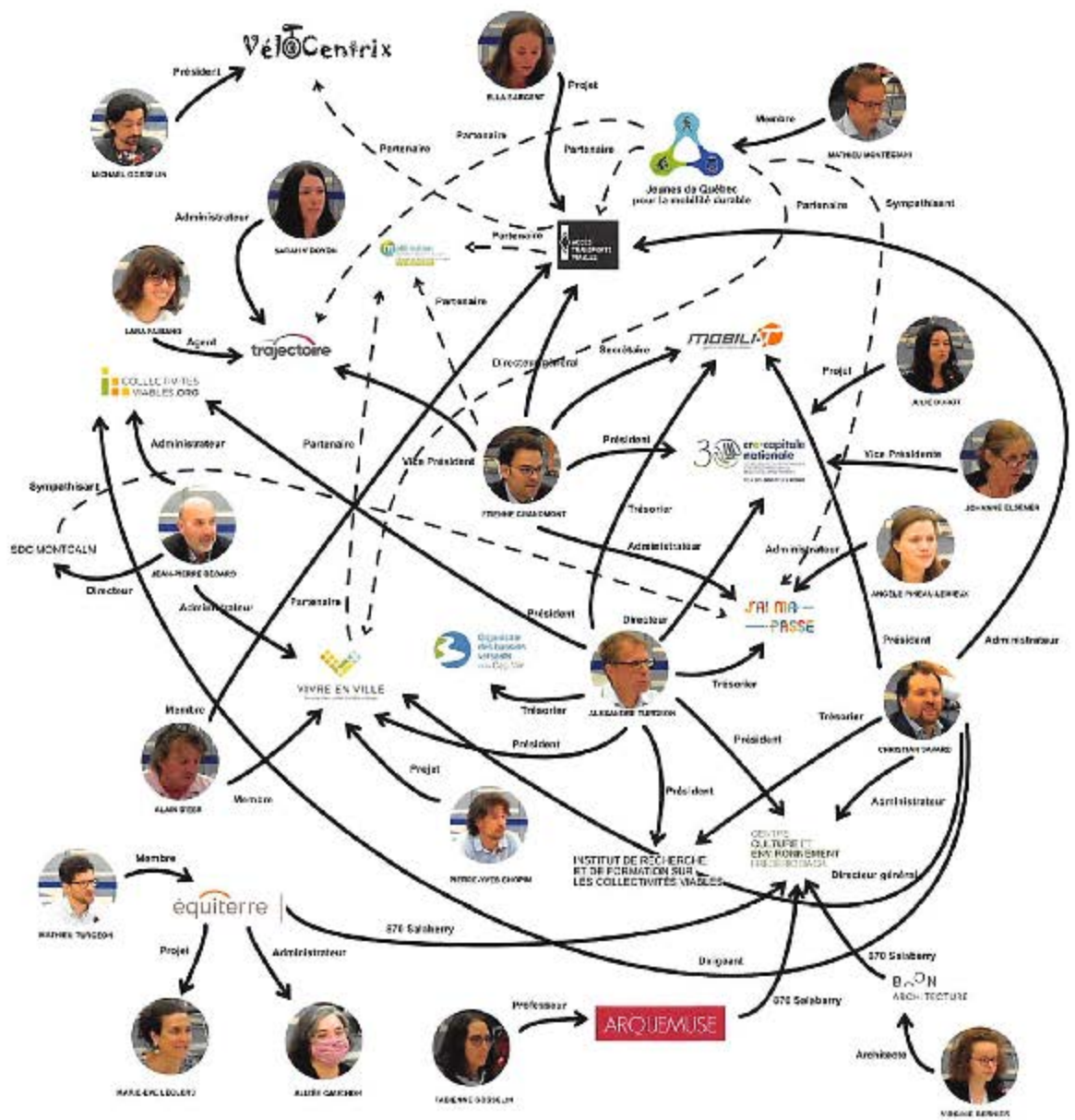
https://www.infom.org/news/2018/06/Reports_on_Forest_Bathing_from_the_French_press_%2820180613%29.pdf


2.7 FAUCON ÉMÉRILLON

Aussi, vous devez savoir que niche un faucon émerillon depuis 3 ans dans l'épinette majestueuse de plus de 50 pieds devant le 1327 René Lévesque et il perdra son habitat tout comme une multitudes d oiseaux et petits mammifères.

https://www.google.com/search?q=faucon+%C3%A9merillon&rlz=1C1SQJL_frCA845CA845&sxsrf=ALeKk010HCSeBmU0nDr1VjZBQ2YZ0WMa0A:1595990558152&source=Inms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwjW76GSuPHqAhVChuAKHVAKBf0Q_AUoAXoECBUQAw&biw=1242&bih=524#imgrc=eTJNW6cChWoXAM

<https://www.youtube.com/watch?v=ajIS7eAfTkw>





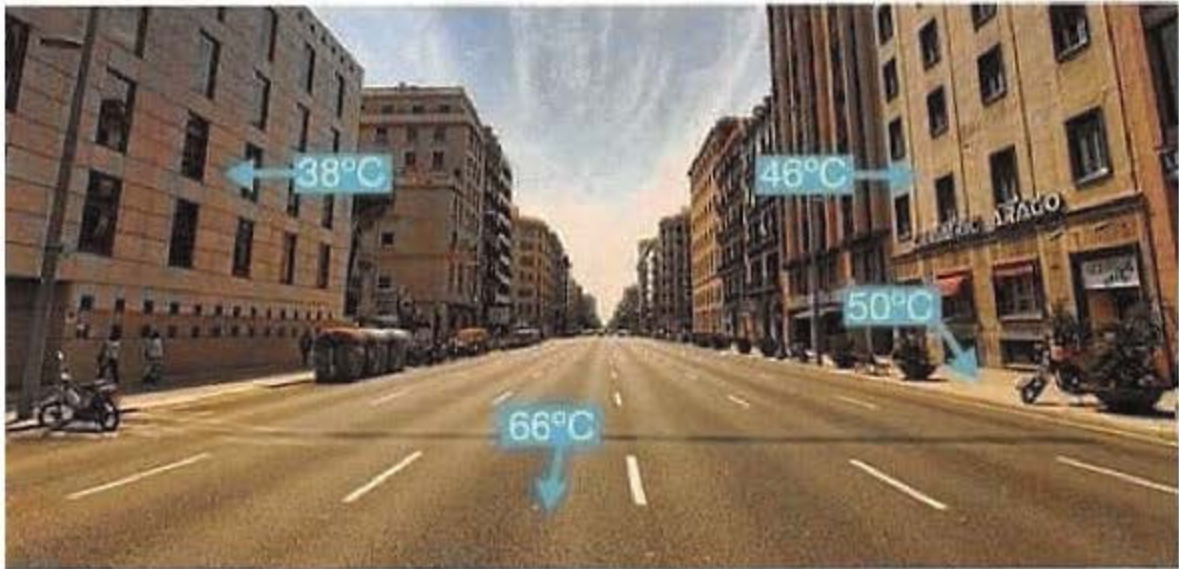
Chaque jour, je
fournis de l'oxygène
à 4 personnes.

Ne pensez-vous
pas que je mérite
d'être sauvé?

saytrees.org

saytrees

Sans les arbres...



Avec les arbres !



PARTIE 3 EXPROPRIATION ET 22 BATIMENTS PATRIMONIAUX

3.1 Appel du 15 mai 2020

Le 15 mai 2020 je reçois un appel d'une dame qui me dit que le 26 mai 2020 il y aura quelque chose qui affectera ma propriété, je lui demande laquelle et elle me dit René Lévesque.

Je lui dis « tant qu'à vous avoir en ligne dites –moi donc quoi ? »

Elle me répond qu'elle ne peut pas me le dire.

Je lui demande « où dois-je surveiller ? Télé, courriel , téléphone ??? »

Elle me répond « je ne peux pas vous dire mais surveillez » et elle raccroche....

Qu'est ce que cela peut bien être ?

Le 26 mai, rien pas de nouvelles, pas d appel. Le 27, le 28, le 29 mai rien pas de nouvelles.

Début juin, j'envoie un message au bureau du tramway et pas de nouvelles.

Deuxième semaine de juin, n'ayant pas de nouvelles et étant de plus en plus inquiète et difficulté à dormir, je me rends directement au bureau du tramway sur Lebourneuf pour savoir ce qui allait affecter ma propriété sur René Lévesque, sûrement que les 80 personnes qui y travaillent à temps plein comme dit le Maire Labeaume, quelqu'un saura cette information.

Le bureau au 2^e étage est barré à l'entrée avec caméra. Je sonne. On me laisse entrer .Seule une réceptionniste est là et je vois une tête se lever au loin pour voir qui je suis et se rebaisse lorsqu'il voit que je l'ai vu ...

La réceptionniste prend mon nom et me dit que la personne qui s'occupe de mon dossier va me rappeler.

Le lendemain, Mme Cindy Carrier me rappelle pour me dire : « vous aviez une question ? »

Je lui rappelle qu'une femme m'a appelée le 15 mai et je ne sais pas c'est qui et qu'elle m'a dit que quelque chose allait affecter ma propriété sur René Lévesque.

Elle me répond : « je ne sais pas qu'est ce que cela pourrait être, je ne peux pas parler pour elle »

Je lui demande qu'est ce qu'elle fait dans la vie cette femme qui m'a appelé le 15 mai ?

Elle répond qu'elle est évaluateur. Donc ,je lui dis : cela doit surement avoir un lien avec évaluer quelque chose , pourquoi ne pas me l'avoir dit ? Pourquoi ne s'est –elle pas identifiée ?

Elle me répond encore qu'elle ne le sait pas, elle ne sait pas qu'est ce qui va affecter ma propriété, qui a appelé (mais elle sait que c'est une évaluatriceassez curieux...) bref c'est encore l'angoisse et l'incertitude

Après plusieurs recherches je trouve qu'il y aura 22 bâtiments patrimoniaux qui seront affectés (article de journal)

Je trouve donc la firme sur internet qui a fait cette étude et le nom du propriétaire que j'appelle pour savoir qu'est ce qui va affecter ma propriété.

Il répond au téléphone, surpris, il me dit qu'il est occupé et qu'il va me rappeler en après midi .Jamais eu de nouvelles.

Le 13 juillet 2020, je reçois une lettre datée du 7 juillet indiquant « suite à un contact avec un évaluateur agréé du service du développement économique ... » signée par Kay Féquet.

Cet énoncé est complètement faux! J'appelle Kay Féquet et lui laisse un message de me rappeler suite à la lettre qu'elle m'a envoyée. Aucune nouvelle, aucun retour d'appel.

Le lendemain, je trouve le numéro de M.Charles Marceau qui dirige ce service. Je l'appelle et lui raconte que cette mention est erronée et qu'une femme non identifiée m'a appelé le 15 mai et que cela fait 2 mois d'angoisse que je cherche à savoir la vérité et que de tel comportement est très inquiétant.

Il me dit que cela n'aurait pas dû se passer comme cela et que quelqu'un communiquera avec moi pour me rassurer : la Ville veut acheter une partie de mon terrain en façade et que par exemple s'il offre 6\$ du pied je peux faire une contre-évaluation par un évaluateur, si celui-ci arrive à 10\$ du pied il y aura négociation.

Si je comprends bien, en prenant 6 pieds de profondeur vers ma propriété X la largeur de 62 pieds de façade =372 pieds carrés x 6\$=2232\$ de compensation au plus bas ou 3720\$ au meilleur ! **RIDICULE**

Le lendemain, M.Stéphane Roy du même service me contacte et je lui raconte encore mon histoire et il me dit qu'il fera une recherche pour découvrir qui aurait pu m'appeler le 15 mai, je lui réponds c'est très simple : Mme Cindy Carrier le sait demandez lui !

Nous sommes le 29 juillet 2020 et je ne sais toujours pas qui m'a appelé le 15 mai 2020...M. Roy cherche toujours.

Il m'explique qu'il me fera parvenir les liens des propriétés affectées.

<http://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000145634>

<http://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000145684>

Or, il avertit que le deuxième lien est celui qui a attiré aux bâtiments patrimoniaux que je cherchais précédemment. Or, ma propriété y apparaît.

Qui compensera pour la perte de valeur de ma propriété ? Le gouvernement ? La Ville de Québec ?

3.3 EXPROPRIATION ET COMPENSATION -PERTE DE VALEUR

Lors de ma conversation téléphonique du 15 juillet avec M Stéphane Roy, il m'explique le même propos que M. Charles Marceau la veille mais il ajoute qu'un juge pourrait être nommé et qu'il pourrait accorder un montant pour tous les inconvénients. Je lui demande combien vaut ces mois de stress et de mensonges plus inquiétant que la triste vérité ?

Il termine la conversation en ajoutant que s'il n'y a pas d'entente la Ville détient une loi d'expropriation.

Quelle tristesse, un projet non voté, imposé, des mensonges et cachotteries, est-ce le bon montant que j'ai calculé, le montant ne peut pas être aussi ridicule..... et qui plus est le bâton d'expropriationcomme du bétail

En plus, j'entends dans une audience du BAPE que pour éviter le bruit, M.Genest dit que les résidents ont juste à fermer leurs fenêtres et la Ville leur donnera un air climatiséj'ai pensé à appeler la Santé Animal au Ministère de l'Agriculture ...je suis découragée d'entendre des propos d'aussi peu de respect pour les citoyens qui en passant paient des taxes autant que les gens qui ne subiront aucun inconvénient !!

Des miettes en compensation, ma propriété baissera de 30-40% (une perte de 360 000 à 480 000\$)

En plus de subir les travaux toujours sans compensation, ce qui est très injuste face aux rues autour et autres arrondissements qui n'auront aucun bruits ,aucune poussières , aucun inconvénients , aucune pertes de valeur , les riverains du tramway prendront toutes les charges .

Le maire dit qu'ils font avec empathies (<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/c-est-encore-mieux-l-apres-midi/segments/entrevue/189058/regis-labeaume-bape-carte-tramway-ete>)

Encore une fausseté !

<https://www.journaldequebec.com/2020/05/13/trace-du-tramway-inhumain-selon-les-citoyens-de-saint-roch>

Comment se fait-il que les gens expropriés l'apprennent par les journalistes?

<https://www.lesoleil.com/actualites/portraits-dexpropries-du-tramway-photos-82781a0b76ec7c51ad10f3a13242b2da>

PARTIE 4 DÉMOCRATIE ET RECHERCHES

4.1 RÉFÉRENDUM

Comment se fait-il qu'un projet de cette envergure proposé APRÈS une élection où il a été caché ne fait-il pas l'objet d'un référendum ?

<https://www.fm93.com/nouvelles/politique/91468/tramway-labeaume-a-manque-de-transparence-selon-anne-guerette>

L'équipe Labeaume s'est servie de leur majorité pour taire la démocratie .

La bonne nouvelle est que cela m'a permis de faire des recherches sur ce genre de gestion, suite à ma présente lors de l'audience du Conseil de Ville du 2 mars 2020 .

J'ai constaté qu'une culture de mépris régnait au conseil de Ville ne laissant aucune place au questionnement des citoyens sur le projet. Le maire y mentionnait que ceux qui questionnent le projet sont des gens de 4^e année qui court derrière le dernier wagon qui est déjà parti. (VOIR Section 4.3)

Cette attitude discrédite même le BAPE car je me suis demandé : à quoi bon le BAPE puisque le projet est déjà débuté ? Est-ce « pipé » d'avance ?

Je perd tout ce que j'ai bâti depuis 28 ans, ma valeur de propriété , mes Arbres , mon terrain , mon bel environnement , mes oiseaux , ma dignité (car ce n'est pas un grand respect de rire de moi pendant 5 mois en me cachant l'information sur les Arbres et ma propriété) .

J'ai décidé de quitter Québec et d'aller voir des maisons à St Augustin ou Neuville (quelconque endroit où les citoyens sont respectés et où la démocratie règne encore).

Mais, un voisin est venu me voir pour me remercier de ce que je faisais pour la Nature et la communauté. Il me dit qu'à 74 ans, il n'a pas l'énergie pour les combats et ni pour déménager. Qu'elle tristesse.....

J'écris donc ce mémoire pour ces personnes âgées qui sont trop tristes pour venir parler et moi-même qui adorent cette belle Nature et qui croient encore en la démocratie et au respect. Une petite flamme d'espoir me retient

4.2 AECOM

J'ai fait des recherches sur les compagnies qui gravitent autour de ce projet et je constate que leur éthique laisse à désirer. Je comprends donc que ces méga compagnies n'ont aucun éthique et n'ont aucun soucis du citoyen : il faut que le projet passe !

Voici quelques liens (il y en a beaucoup d'autres):

<https://nocopacademy.com/wp-content/uploads/2019/02/AECOM-Fact-Sheet-NO-COP-ACADEMY-burke-edit.pdf>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/774199/poursuite-winnipeg-stantec-consulting-pont-mur-sturgeon-creek>

<https://www.usinenouvelle.com/article/drame-du-tgv-a-eckwersheim-la-sncf-et-systra-accuses-d-incompetence.N798340>

<https://www.contractormisconduct.org/misconduct/2921/u-s-ex-rel-fadlalla-et-al-v-dyncorp-et-al-false-claims-human-trafficking>

<https://www.contractormisconduct.org/contractors/160/aecom-technology-corporation>

4.3 CONSEIL DE VILLE ET INTIMIDATION

Puisque je devais présenter mon avis de mise en garde le 16 mars 2020, je suis allée assister au conseil de Ville le 2 mars 2020, question de voir comment cela se déroulait.

J ai constaté qu'un climat de mépris y régnait et que le Président devait avertir continuellement sur les règles de respect.

Les gens de l'Equipe Labeaume méprisait l'opposition sur des banalités comme un autobus versus une autobus et gaspillait du temps sur la grammaire au lieu de s'occuper des vrais enjeux (égouts,trottoirs,etc).

Le maire parlait que les citoyens qui s'interrogeaient sur le projet courraient derrière le dernier wagon car s'était déjà parti, ça prend pas une 4 e Année pour comprendre ça ...etc...

Ça donne pas le goût de poser des questions et moi qui dois présenter mon Avis de Mise en Garde au prochain conseil....encore des nuits blanches

J ai fais quelques recherches sur internet pour comprendre ce climat malsain :

<https://ici.tou.tv/la-loi-du-plus-fort-documentaire/S01E01?lectureauto=1>

5 -PISTES DE SOLUTION

5.1 Objectif ZÉRO

zéro émission, zéro bruit, zéro embouteillage, zéro accident.

<https://www.volvobuses.be/fr-be/news/2019/jun/volvo-buses-uitp.html>

« La transition vers des transports en commun durables est en cours dans des villes du monde entier. Avec nos autobus électriques silencieux **à zéro émission** et équipés de **systèmes de sécurité avancés**, nous pouvons aider les villes à **résoudre les problèmes liés aux émissions, au bruit, aux embouteillages et aux accidents** de la route, afin de devenir ce que nous appelons des « **villes Zéro** ». Dans ce contexte, notre nouvel autobus électrique articulé à grande capacité d'accueil est un outil très important », déclare Håkan Agnevall.

<https://www.volvobuses.be/fr-be/our-offering/buses/volvo-7900-electric.html>

Chez Volvo, nous voulons accompagner les villes dans leur transition vers leur objectif « zéro » : **zéro émission, zéro bruit, zéro embouteillage, zéro accident**. Avec nos autobus électriques propres et silencieux, vous pouvez composer une solution de transport public attrayante et conforme aux restrictions en matière d'émissions et de bruit, tout en contribuant à fluidifier la circulation. Et grâce aux technologies automatisées telles que le géorepérage (qui crée des zones de sécurité) et la détection des piétons, vous pouvez renforcer la sécurité routière en ville.

Si la Ville est vraiment soucieuse de la qualité de vie des citoyens, au lieu d'enfermer les citoyens dans leur maison et les empêcher d'ouvrir les fenêtres à cause du bruit du tramway et les privant de l'oxygène et détruire la Nature –source d'oxygénation et de qualité de vie -, elle choisira cette option et maximisera l'offre à la population avec un budget moindre.

En remplaçant 75 véhicules par années, cela permettrait d'atteindre les objectifs de zéro émission et d'étaler les risques de bris en même temps par la suite.

Il en coûterait pour 600 véhicules 900 millions en plus des adaptations des garages pour les charges .Parallèlement, il faut absolument maximiser l'offre à la clientèle en périphérie jusqu'à obtenir plus de 1000 véhicules électriques (1.5 milliard) qui serait encore en dessous du budget de 3.3 milliards .

5.2 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE TRANSPORT

5.2.1- MISE EN CONTEXTE DE LA PROBLÉMATIQUE

Monsieur le maire Labeaume prétend que Québec est la seule ville de plus de 500,000 habitants au Canada est. La seule ville à ne pas posséder de réseau structurant. C'est une fausseté qui démontre l'ignorance de la Ville de Québec. La Ville de Winnipeg est peuplée de 816,000 habitants ce qui est davantage que Québec. Le transporteur urbain de Winnipeg se nomme Winnipeg Transit et véhicule la population avec des autobus urbains standard et articulés. Winnipeg Transit possède 630 autobus et 950 chauffeurs. Plus de 1300 employés oeuvrent chez Winnipeg Transit, et transporte environ 47 millions de passagers. Ce modèle d'entreprise est supérieur au RTC car il parvient à véhiculer 47 millions de passagers annuellement avec 300 employés de moins que le RTC ce qui signifie un gain d'efficacité.

<https://worldpopulationreview.com/world-cities/winnipeg-population/>

<https://winnipegtransit.com/en>

5.2.2- ORIENTATION DES TRANSPORTS URBAINS NORD-AMÉRICAINS.

Alors que monsieur Labeaume croît que le tramway est la seule issue possible, il existe davantage de transporteurs publics qui ont augmenté le nombre d'autobus. New-York, qui n'est pas le moindre transporteur, augmente son parc d'autobus de 4400 à 5800 autobus entre 2012 et 2020. Qui plus est, New-York s'approvisionne chez NOVA BUS, une compagnie Québécoise membre du groupe VOLVO. En outre, pour desservir les stationnements de type « parc-o-bus », les parcours express et régionaux, New-York s'approvisionne chez PRÉVOST CAR. À juste titre, New-York considère que les banlieusards peuvent se déplacer en tout confort en autocar de banlieue. Dans le programme d'aide aux transporteurs publics du Québec, PRÉVOST n'est même pas éligible aux subventions ni considéré alors que son usine est basé à Ste-Claire en plus d'étendre son expertise en Amérique du Nord et dans le monde grâce au rayonnement de VOLVO qui est une multinationale qui contribue à l'essor du Québec. Un non-sens inqualifiable.

PRÉVOST est une entreprise profitable. Les véhicules sont considérés excellents pour desservir de multiples banlieues nord-américaines ne sont même pas considérés pour desservir les agglomérations du Québec. L'entreprise fait partie du paysage Québécois depuis 1924 et s'est développée par elle-même. Il est dommage que le maire Labeaume préfère se centrer sur BOMBARDIER qui est dans un statut précaire avec une dette qui représente un gouffre financier. La qualité des récentes livraisons de BOMBARDIER est déplorable. Le tramway de Toronto conçu par BOMBARDIER fut livré avec des retards. La Commission de transport de Toronto a dû commander 440 autobus urbains chez NOVA BUS faute de revoir à temps la livraison des tramways de BOMBARDIER. Il y a même un membre de BOMBARDIER sur le Conseil de direction du tramway alors que le groupe VOLVO qui construit les marques PRÉVOST et NOVA BUS n'a

aucune place, ni de droit à donner son opinion. Le groupe VOLVO donne du travail à de nombreux Québécois.

<http://novabus.com/fr/>

<https://www.prevostcar.com/fr/carrosseries/x3-45>

5.2.3- LES INTERVALLES DU TRAMWAY

Alors que la Ville de Québec croit avoir réinventé la roue avec le tramway, la Société de transport de Montréal, exploite des articulés sur neuf parcours. Plusieurs d'entre eux circulent aux 2 minutes à l'heure de pointe, 4 minutes en hors-pointe et 6 minutes en soirée et la fin de semaine. Les voies réservées implantées suffisent pour assurer la fluidité des autobus. Certains transporteurs tels que La Société de transport de Laval, ont implanté plusieurs mesures:

A- Les feux intelligents permettent une communication entre l'autobus et les feux de circulation ce qui accélère le service. L'ensemble du parc-autobus de Laval est doté de feux intelligents qui interviennent à 232 intersections. Très différent du tramway de Québec qui va bloquer la voie à de nombreuses intersections.

<https://www.stl.laval.qc.ca/fr/autobus/mesures-preferentielles-pour-bus/>

B- Le flux de véhicule sur les voies réservées accélère la cadence pour autant que les feux de circulation soient contrôlés. D'ailleurs, la Ville de New-York vient d'introduire un système photographique qui permet aux autobus de capter la plaque d'immatriculation des automobilistes fautifs qui utilisent la voie réservée et de leur envoyer une amende salée. Lorsque l'on souhaite que les voies réservées fonctionnent on prend les moyens coercitifs qui coûtent moins cher qu'un tramway.

<https://www.stl.laval.qc.ca/fr/autobus/mesures-preferentielles-pour-bus/>

C- Les feux chandelles sur fond noir avec un trait blanc sont utilisés à Québec. Ils devraient l'être davantage. Un feu chandelle donne une priorité d'environ 10 secondes aux autobus pour quitter l'intersection. Pas besoin d'aller à Bordeaux visiter le maire Juppé et faire un tour de tramway pour s'instruire. De nombreux transporteurs Québécois les utilisent à bon escient.

<https://www.stl.laval.qc.ca/fr/autobus/mesures-preferentielles-pour-bus/>

D- Les voies d'évitement à certaines intersections permettent d'accélérer l'autobus en se plaçant face au feu chandelle pour mieux franchir certaines intersections.

<https://www.stl.laval.qc.ca/fr/autobus/mesures-preferentielles-pour-bus/>

E- La position d'arrêt après les intersections permet d'accélérer la vitesse des autobus. Cette mesure possible à plusieurs endroits permet un gain de temps qui résulte en une meilleure efficacité du parc de véhicules.

<https://www.stl.laval.qc.ca/fr/autobus/mesures-preferentielles-pour-bus/>

5.2.4- LES BUS À DEUX ÉTAGES

Le RTC envisage utiliser des autobus à deux étages pour les parcours express sans que nous sachions ce qu'il est advenu de cette possibilité. Ceux-ci se sont avérés peu sécuritaires sur les autoroutes en raison des vents latéraux. D'ailleurs le transporteur d'OTTAWA, qui se nomme OC TRANSPO, a connu sa part d'accidents avec plusieurs morts de passagers. Le Bureau de la sécurité des transports du Canada a dû intervenir. Le maire Labeaume se garde bien de parler de ces tragédies humaines. L'actuel directeur-général du RTC connaît bien OC TRANSPO car il en a été directeur-général. Pourquoi n'a-t-il pas informé le maire Labeaume du risque de tels véhicules? En Amérique du Nord, les dessertes express sur autoroutes se font avec des autocars suburbains tel qu'en produit PRÉVOST. Même NEW-YORK n'est pas favorable aux autobus à deux étages. Eux, ils ont compris que les produits Québécois sont les meilleurs pour desservir les banlieues.

Le premier ministre Legault, demande d'acheter Québécois. Régis Labeaume fait le contraire car s'il achète des autobus à deux étages ceux-ci sont construits en Ontario. Même chose pour les midi bus achetés en Belgique chez VAN HOOL. Le maire Labeaume s'est procuré des véhicules sans pièces de rechanges. Celles-ci viennent de Belgique et payées en EUROS, une monnaie plus forte que le dollar canadien. Même le vérificateur de la Ville de Québec a noté les irrégularités d'une Ville dont les négligences sont flagrantes.

- Le site de Girardin est intéressant à parcourir.

<http://www.girardinbluebird.com/fr/>

- L'usine BLUE BIRD est située à FORT VALLEY en Caroline du sud. L'usine de Drummondville est dédiée aux MICRO-BIRD qui est une usine associée à BLUE BIRD.

<http://www.girardinbluebird.com/fr/vehicules-neufs>

- Les MICRO-BIRD sont vendus dans les 50 États et 10 provinces canadiennes. Plus de 40% des minibus en Amérique du Nord sont des MICRO-BIRD conçus à Drummondville. Les premiers électriques sont sortis en version scolaire. Divers marchés sont possibles outre le scolaire. Le marché des garderies, celui des personnes âgées, les navettes des hôtels, le transport d'équipage d'avion, les petits voyages, les navettes touristiques, les voyages de groupe, le transport urbain dans les zones faiblement densifiées. Beaucoup de minibus desservent les CLSC, les Hôpitaux, les MRC et j'en passe. Il ne s'agit que de choisir la configuration intérieure appropriée. La mécanique demeure la même.

C'est un succès Québécois.

<https://www.girardinbluebird.com/fr/nouvelles-et-evenements/9-nouvelles/126-girardin-livre-ses-premiers-minibus-electrique-g5e>

<https://www.youtube.com/watch?v=Ai4NeuO7y0s>

CONCLUSION

Étant donné que la Ville a caché TOUTES les informations depuis le début (depuis 10 ans un agenda caché, en plus du projet et conséquences pour les citoyens) et ment sans aucune retenue et que les droits des citoyens sont bafoués ,

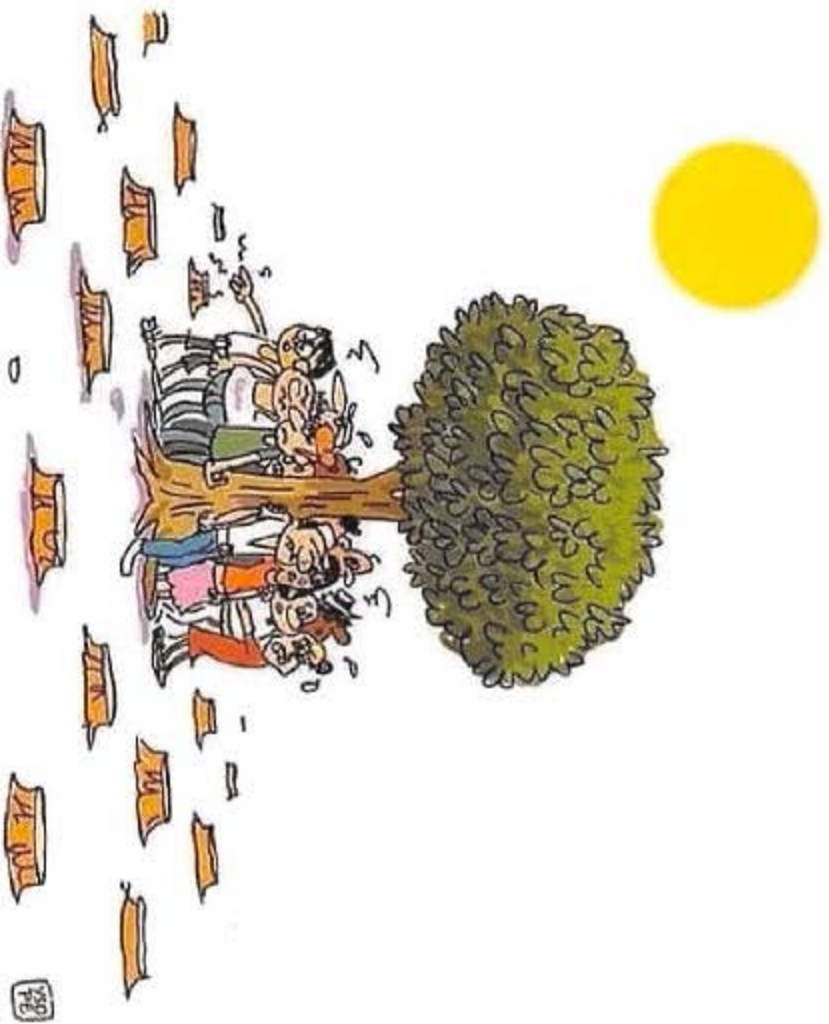
Étant donné que la Ville ne protège pas les fonds publics avec diligences (travaux non vérifiés et payés deux fois causant des augmentations de taxes faramineuses (hausse de 22% dans mon cas depuis 5 ans) et une dégradation des infrastructures –avec les mêmes argents nous pourrions en faire plus),

Étant donné que les intentions de la Ville ne sont pas la Santé et le bonheur des citoyens (coupe d'Arbres massive, **manquement grave au devoir de protection du Patrimoine Naturel et Patrimoine immobilier**, augmentation des îlots de chaleur, baisse de l'oxygénation en Haute-Ville, dégradation de l'environnement visuel (fils aériens et plaque de béton sur la route), ils sont prêts à sacrifier des terrains de soccer d'une école secondaire et des milieux de vie de qualité pour des intérêts qui ne sont pas l'environnement)

Étant donné qu'il y a plusieurs autres solutions à moindre coût pour en faire plus pour les citoyens, mieux servir les citoyens en périphérie et éliminer les bruits des transports communs urbains (l'offre pourrait être doublée avec les métrobus 3 wagons-doubles-articulations électriques)

Je demande au BAPE , gardien de la Nature , de suspendre ce projet afin de protéger les fonds publics , les citoyens et la Nature de la Ville de Québec et que cette merveilleuse Ville retrouve sa Dignité car elle appartient aux citoyens . Aussi , de demander au gouvernement de vérifier que les argents des citoyens soient utilisés à bon escient .Le gaspillage et de dérapage causant plus de dommages que la lenteur de l'économie.

CANICULE...



2008

